

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 2973938
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1764945 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0179791+2

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3037852 du 16.12.2020				
T1293B	8715946624723 CART T129 MAGENTA POMME Origine Japon	2	12,36		24,72
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01		0,02
N°. de livraison:	du				
T1294B	8715946624747 CART T129 YELLOW POMME Origine Japon	2	12,36		24,72
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01		0,02
N°. de livraison:	du				
T1291B	8715946624686 CART T129 NOIR POMME Origine Japon	5	12,36		61,80
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	5	0,01		0,05
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 111,33 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture	1764945	Numéro de marché:	N°. de commande:
			N°. de client 40001225
			Rep: 12

N°. de commande client: DEV0179791+2

CE413A	0884962772386 305A.TONER M LJP HP LJPM451 Origine Japon	2	98,62	197,24
N°. de livraison:	du	2	0,1	0,20
CF226X	0889296154778 26X.TONER N HC HP LJ PROM402 Origine Japon	4	165,14	660,56
N°. de livraison:	du	4	0,1	0,40
CE411A	0884962772362 305A.TONER C HP LJP M451 Origine Japon	2	104,03	208,06
	DEEE M6APIT04 de 0,501 à 1Kg	2	0,1	0,20

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,89	1177,99	20,00	235,60	1413,59

40001225

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS MERCI DE

LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23 Client : 1764945

Joindre de Facture : 1.413,59

Papillon à Montant : 16.01.21

Votre Règlement Echéance :

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redemande cf. <http://www.copieprivée.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »